

## CR Conseil d'UFR de l'EMS du 02/02/2018

### 1. Dossier HCERES

- dossier stratégie (mémo Leflanhec)
- dossier projet (présentation succincte, effectif et volume horaire...)

Champ gestion à Paris 1 = IAE + EMS

Un **projet de diplôme universitaire** a été imaginé. Ce projet serait un Master 2 regroupant l'IAE de Paris, Assas Paris 2, ESCP et l'EMS.

L'intitulé du diplôme serait « **Management de la transformation digitale** » et accueillerait des professionnels. Ce diplôme aura la mention **management stratégique** de l'EMS et sera une **formation continue**. L'EMS a pour objectif d'inaugurer ce M2 en septembre 2018 mais peut possiblement être retardé à la rentrée 2019.

Les cours seront dispensés dans les quatre établissements partenaires et le **diplôme remis comportera le seau de deux universités**. Nous attendons la confirmation de l'ESCP (apport de l'Ecole non précisé) cependant un accord verbal a été fait entre l'EMS et l'ESCP (L'ESCP ayant déjà un partenaire avec l'EMS et plus particulièrement le parcours Magistère Finance de l'EMS). Ce projet n'impactera aucun coût de trésorerie pour l'Université.

### 2. Fiche de présentation CCA :

Des précisions ont été faites sur le fonctionnement du parcours CCA mais sans impact sur la structure de ce parcours.

### 3. Certificat langue anglophone appliqué à la Gestion :

Cette certification a été oubliée dans le dossier mais sera ajouté très prochainement dans le projet de la Licence EMS. Cependant il ne figurera pas forcément dans la plaquette de la licence.

### 4. Dialogue de Gestion:

Une rencontre intra universitaire a eu lieu. Durant cette rencontre un examen de 3h a été fait sur l'EMS (contrôle audit de l'EMS). En fonction du résultat, les directeurs de parcours seront sollicités. La charge de la maquette sera modifiée. Un versement de la charge "langue" vers Service des langues sera effectué avec une possibilité de récupérer des heures pour monter un diplôme. Cependant le président de Paris 1 M. Haddad a répondu négativement à cette proposition.

### 5. Stage pour les étudiants de la Licence 2 de l'EMS :

Un stage en L2 requière un bon dossier (12 de moyenne au 1<sup>er</sup> semestre et un projet). Ces **mêmes prérequis sont proposé pour les L1** avec quelques modification pour réellement récompenser les meilleurs étudiants et également pour des raisons de gestion de dossiers (engagement de prendre le bonus stage et avoir

**une moyenne de 14 minimum au premier semestre** / peut-être 13 pour les étudiants en double diplôme droit-gestion en L1 et 11 en L2 étant donné la difficulté et la charge de travail plus importante qu'en licence simple).

M. Raimbourg souhaite intégrer un diplôme universitaire. Il y aurait alors un intérêt pour une diplomation et la possibilité de créer un master finance (IAE), avec des tarifs abordables et un lien avec EMS envisagé (cours dans les locaux de l'EMS), ou hors de celui-ci sans diplomation.  
Début prévu en Janvier 2019.

Un débat a eu lieu sur le FCPS (Formation Continue Panthéon Sorbonne). Le résultat de ce débat est la conclusion que leur organisation comporte beaucoup de dysfonctionnement et que nous devons trouver une solution pour arranger ces problèmes.

## **6. Débat sur les conventions de stage:**

Problème soulevé : La rémunération des stagiaires n'étant pas assez importante par rapport à des jobs étudiants, les stages s'en voient dévalorisés.

Si les stages étaient mieux rémunérés dans le cadre de la convention par toutes les universités il y aurait une harmonisation et une revalorisation de la rémunération et de la demande de stage à l'échelle nationale.

Proposition faite par M. Médan :

- un stage = une feuille d'évaluation tenu par un chargé d'évaluation et un rapport de stage.
- un CDD = une preuve des fiches de paye et un rapport d'expérience.

Peu importe que l'on réalise ce stage ou CDD en France ou à l'étranger tant que l'étudiant évolue d'un cadre de travail légal en rapport avec la filière.

Voté à l'unanimité par l'assemblée.

## **7. La présidence - Ouverture de poste :**

Nouvelle loi (ORE). ParcoursSup a conduit l'EMS à des négociations pour acquérir un nouveau moyen de support pour le corps enseignant de l'EMS.

Au terme de ces négociations l'EMS a obtenu un poste de maître de conférences et un BIATS. Ces ouvertures de poste renforceront la licence de l'EMS et notamment la Licence 1.

Jean Luc Chapet sera chargé de trouver un profil étant Vice-Président des Ressources Humaines.

L'EMS est ouvert à plusieurs possibilités de matières pour attirer un maître de conférence ayant un profil qualifié dans une à deux matières enseignées à l'EMS.

Le titre du profil recherché s'intitulera :

*Professeur de gestion et d'économie de l'entreprise, [...] Pilotage et candidature en L1.*

## **8. Etudiant venant de l'extérieur à Paris :**

Le quota de nouveaux étudiants hors zone, pour l'année 2019, sera d'environ 10%-5% sur un total de 580. Ce quota rassemble les étudiants boursier et hors zone Paris.

## **9. Informations diverses :**

Masters : Les responsables de master sont incités à faire attention au retour des étudiants étant en année de césure.

Les responsables de master doivent, avant le 23 juin, répondre aux candidatures des M1 en M2.

Ecandidat : **Tout va être dématérialisé** cette année pour les responsables de diplômes. Ils auront une semaine pour répondre à cette demande. Cette démarche a pour but d'avoir **une lisibilité plus grande sur les dossiers des candidats**. Ainsi l'étudiant devra résumer les informations essentielles de son dossier sur une page.